YERRES

HÔTEL DE VILLE

Service Enseignement
N° tél. : 01 69 49 77 88
N/Réf. : NDA/CSJ/FL

DÉCISION N° 2015-158

OBJET : Remboursement de la somme de 4,50 € à Monsieur et Madame Bertrand LUTHON (parents d'un enfant scolarisé à Saint Exupéry).

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération n° 2014/03/002 du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 29 mars 2014 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté n° 2015/264 (série A) du 2 juillet 2015 portant délégation de fonctions et de signature durant l'absence du Maire à M. Olivier CLODONG, Premier Adjoint,

CONSIDÉRANT que Monsieur et Madame Bertrand LUTHON ont adressé à la Ville d'Yerres, en date du 21 juillet 2015, une demande de remboursement de vingt-trois euros et 16 centimes (23,16 €), suite à l'annulation de l'étude du mois de juillet 2015 pour leur enfant Valentin,

CONSIDÉRANT qu'après vérification auprès du Guichet famille, l'enfant Valentin LUTHON a fréquenté le centre de loisirs de Grosbois le 4 août dernier,

CONSIDÉRANT qu'il convient de déduire de la somme de vingt-trois euros et 16 centimes (23,16 €) un montant de dix-huit euros et 66 centimes (18,66 €) correspondant à une journée de centre de loisirs à treize euros et 49 centimes (13,49 €),et un repas à cinq euros et 17 centimes (5,17 €),

CONSIDÉRANT qu'il convient de rembourser la somme restante due de quatre euros et 50 centimes,

DÉCIDE

DE REMBOURSER la somme de quatre euros et 50 centimes (4,50 €), à Monsieur et Madame Bertrand LUTHON, domiciliés à Yerres au 44 rue Paul Verlaine.

Fait à Yerres, le 21 août 2015

Pour le Député-Maire,
empêché,
Le Premier Adjoint délégué,

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Olivier CLODONG
Conseiller Départemental du
Canton Yerres/Brunoy

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20150821-2015-158-AU
Date de télétransmission : 27/08/2015
Date de réception préfecture : 27/08/2015

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98